



Clermont-Ferrand, le 20 janvier 2010

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE Année scolaire 2010 – 2011

Rectorat

Délégation Académique
à la Formation
Professionnelle Initiale
et Continue

Groupement d'Intérêt
Public Auvergne

Ref. GM/JC
n° 14

Affaire suivie par
Gérard MARTY

Téléphone
04 73 99 35 61
Fax
04 73 99 35 52

Mél.
Ce.dafpic@ac-clermont.fr

Appel à candidature

Compte tenu des mouvements internes qui peuvent intervenir, le nombre de poste(s) à pourvoir et l'implantation géographique de ceux-ci ne peuvent actuellement être précisés.

En conséquence, il convient de postuler conditionnellement pour des lieux correspondant aux vœux d'affectation, dans la limite de l'Académie.

Vous trouverez ci-joint, une série d'informations concernant ce recrutement ainsi qu'un «dossier type» de candidature.

Ce dossier est à retourner à l'adresse suivante :

RECTORAT
Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
3, Avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au **31/03/2010** (cachet de la poste faisant foi).





1 - Personnels pouvant faire acte de candidature :

Peuvent être candidats :

- Les personnels de catégorie A de la fonction publique
- Les personnes qui n'appartiennent pas à la fonction publique justifiant à minima d'un diplôme de niveau bac+3.
Les candidats retenus seront recrutés en tant qu'agent contractuel.

2 - Fonctions du conseiller en formation continue :

Agents de développement de la formation continue, les conseillers en formation continue sont chargés d'animer les travaux relatifs à l'élaboration, à l'adaptation, à l'organisation et à la promotion de l'offre de formation continue de l'Education Nationale, en fonction de l'analyse, à laquelle ils concourent, du besoin économique et social de formation.

Généralement affectés dans un Greta, les conseillers en formation continue sont chargés de l'application de la politique du greta définie par son conseil inter-établissements, sous l'autorité du chef de l'établissement support et du président.

Leur action s'exerce prioritairement sur les axes de travail suivants :

- analyse de l'environnement économique et social et des besoins de formation d'adultes dans cet environnement.
- négociation de projets avec les partenaires publics et privés.
- conception de nouveaux dispositifs de formation ou de modes d'organisation de l'offre mieux adaptés, de nouvelles formes de pédagogie.
- animation interne au système éducatif pour la bonne mobilisation des acteurs, le suivi et l'évaluation des opérations.
- promotion de l'offre de l'Education Nationale.
- conseil en formation auprès des divers partenaires.

La prospection commerciale dans les entreprises revêt une importance toute particulière comme la négociation et la conception de formations adaptées aux besoins des clients.

Evoluant dans un contexte de forte concurrence, le conseiller en formation continue dispose de toutes les informations pour élaborer un budget prévisionnel d'action.

Les CFC sont appelés à travailler auprès de multiples interlocuteurs :

- auprès des entreprises, ils négocient et vendent des prestations adaptés aux besoins analysés.



- auprès des stagiaires : ils participent à la mise en place des dispositifs d'information, de bilan, d'orientation, de formation, d'évaluation et de validation des acquis.

- auprès des formateurs, ils favorisent les innovations, en particulier dans les domaines de la formation à distance, de l'individualisation et de la modularisation.

- auprès des chefs d'établissement des Greta, ils participent à l'élaboration de la politique et en assure la mise en œuvre en cohérence avec la politique académique.

La mission des conseillers en formation continue entraîne des déplacements fréquents et nécessite l'utilisation d'un véhicule personnel.

3 - Situation administrative des conseillers stagiaires :

Pendant l'année scolaire au cours de laquelle se déroule leur formation, les conseillers stagiaires fonctionnaires restent titulaires de leur poste d'origine et sont remplacés dans leurs fonctions d'enseignement à titre provisoire afin que leur soit conservée une possibilité de retour sur ce poste.

A l'issue de leur année de formation, les conseillers en formation continue stagiaires doivent obtenir le certificat de qualification aux fonctions de conseiller en formation continue pour être confirmés dans leurs fonctions par le Recteur.

Rémunération :

En raison de leurs obligations de service spécifiques, les activités des conseillers en formation continue ne peuvent être assimilées à un horaire d'enseignement et leurs congés ne peuvent être assimilés aux vacances scolaires. Ils bénéficient en contrepartie d'une indemnité mensuelle, exclusive de toute autre rémunération, dont le montant est de 622 € depuis le 1^{er} octobre 2009.

4 - Caractères généraux de la formation des conseillers stagiaires :

Cette formation est assurée au cours d'un stage à plein temps durant l'année de leur entrée en fonction.

Ce stage comporte *d'une part* :

une partie **théorique** portant, en fonction des besoins du stagiaire, sur quatre pôles d'activités : conseil à l'interne, ingénierie, mercatique - action commerciale, relations extérieures, conduite d'actions et de dispositifs



et d'autre part d'une partie **pratique** groupant :

- un stage en milieu professionnel ayant pour objet de permettre une prise de contact avec les secteurs économiques avec lesquels les intéressés seront ultérieurement en relation.
- un stage en situation auprès d'un groupement d'établissements afin de préparer l'intéressé aux fonctions qui seront les siennes.

Cette formation est organisée selon le principe de l'alternance entre la partie théorique et la partie pratique. La partie théorique est assurée par des regroupements académiques et inter académiques.

A l'issue de cette formation, le conseiller en formation continue stagiaire soutient un mémoire professionnel portant sur l'analyse de son activité et la mise en œuvre d'un projet de développement.

Durant cette année de stage, le conseiller en formation continue stagiaire bénéficie du soutien d'un conseiller en formation continue affecté à cette tâche à la DAFPIC, notamment pour la réalisation de son mémoire ainsi que d'un conseiller en formation continue expérimenté chargé de le conseiller dans ses tâches au sein du Greta.

5 - Modalités de recrutement :

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :

- Une fiche de candidature
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation (2 pages maximum – voir note jointe)

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant tous les éléments susceptibles de permettre l'appréciation de leurs qualités au regard des compétences suivantes :

- capacité à analyser des situations, opérer des synthèses et définir, à partir de là, des objectifs d'action et plus généralement à élaborer et piloter des projets sur les plans pédagogique, administratif et financier,
- capacité à animer des équipes, négocier, communiquer, nouer des relations constructives avec son environnement,
- capacité à s'adapter au changement et à innover,
- capacité à concevoir des dispositifs et élaborer des méthodologies transférables,
- capacité à conceptualiser à partir de ses expériences.



Sélection des candidats :

La sélection des candidatures s'opèrera en deux temps :

1) une pré-sélection sur dossier :

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués pour un entretien approfondi.

2) Un entretien approfondi :

Celui-ci portera sur le métier de conseiller en formation continue et les capacités des candidats à l'assumer ainsi que sur le système éducatif et la place de la formation continue dans ce système.

▪ **Etablissement de la liste d'aptitude :**

Après avis de la commission académique consultative compétente, le Recteur arrête la liste d'aptitude annuelle, au sein de laquelle interviennent les recrutements au fur et à mesure de l'ouverture de postes.

L'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de conseiller en formation continue n'étant valable que pour un an, les candidats précédemment retenus devront obligatoirement renouveler leur candidature.

Modalités d'envoi des candidatures

Les candidatures seront établies conformément au modèle ci-joint et accompagnées de **deux enveloppes timbrées**, libellées à l'adresse du candidat.

Le Délégué académique adjoint à la formation
professionnelle initiale et continue,

Gérard MARTY



Textes de référence :

1. DECRET N° 92.275 DU 26 MARS 1992 RELATIF AUX GRETA
(JO DU 28 MARS 1992, P. 4297).
2. CIRCULAIRE N° 91.259 DU 24 SEPTEMBRE 1991 SUR LES ORIENTATIONS
NATIONALES DE LA FORMATION CONTINUE
(BO DU 3 OCTOBRE).
3. DECRET N° 90 165 DU 20 FEVRIER 1990 FIXANT LE REGIME INDEMNITAIRE
DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE ET ARRETE DU 20 FEVRIER 1990,
FIXANT LE TAUX ANNUEL DE L'INDEMNITE
(JO DU 22 FEVRIER 1990).
4. DECRET N° 90 426 DU 22 MAI 1990 FIXANT LES DISPOSITIONS
APPLICABLES AUX CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE
(JO DU 26 MAI 1990).
5. ARRETE DU 14 JUIN 1990 RELATIF AUX COMMISSIONS ACADEMIQUES
CONSULTATIVES COMPETENTES A L'EGARD DES CONSEILLERS EN FORMATION
CONTINUE
(BO N° 25 DU 21 JUIN 1990).
6. NOTE DE SERVICE N° 90 129 DU 14 JUIN 1990 SUR L'EXERCICE DES
FONCTIONS DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE
(BO N°25 DU 21 JUIN 1990).

RECRUTEMENT DES CONSEILLERS ENFORMATION CONTINUE

ANNEE SCOLAIRE 2010/2011

Dossier de candidature

Ce dossier, à établir en 2 exemplaires (du point 1 au point 3) comprend :

- ① une fiche de candidature (à remplir par le candidat)
- ② un curriculum vitae Europass (<http://www.europe-education-formation.fr/europass-cv.php>)
- ③ un exposé des motivations (voir note jointe)
- ④ 2 enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat.

L'ensemble de ce dossier est à retourner pour le **31/03/2010**. (cachet de la poste faisant foi)
à l'adresse suivante :

RECTORAT
DAFPIC - GIP
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

☎ 04.73.99.35.61
Mél. Ce.Dafpic@ac-clermont.fr

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu ainsi que tout dossier reçu hors délai.

**RECRUTEMENT DES CONSEILLERS EN
FORMATION CONTINUE**

ANNEE 2010-2011

1 - Fiche de candidature

PHOTO
(facultative)

Je soussigné(e) déclare être candidat(e) aux fonctions de conseiller en formation continue :

IDENTITE :

NOM	Prénoms
Date de naissance	Lieu de naissance
Adresse personnelle	
Tél :	Mail :

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Salarié du secteur privé
Employeur (raison sociale et coordonnées) :
.....
.....
.....

Salarié privé d'emploi

Autre (préciser) :

.....
.....
.....
.....



TITRES OU DIPLOMES (à renseigner obligatoirement)

--

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (à renseigner obligatoirement)

--



GRETA auprès desquels vous postulez (indiquer dans la case le numéro d'ordre préférentiel).

Greta Nord Allier (Moulins) <input type="checkbox"/>	Greta Val d'Allier (Issoire) <input type="checkbox"/>
Greta Bourbonnais-Combraille (Montluçon) <input type="checkbox"/>	Greta Riom-Volvic <input type="checkbox"/>
Greta Bassin Dore Allier (Vichy/Thiers) <input type="checkbox"/>	Greta Livradois-Forez (Ambert) <input type="checkbox"/>
Greta des Monts du Cantal (Aurillac/Mauriac) <input type="checkbox"/>	Greta Clermont-Ferrand (Lycée La Fayette Clermont-Fd) <input type="checkbox"/>
Greta Velay (Le Puy) <input type="checkbox"/>	D.A.F.P.I.C. <input type="checkbox"/>
Tout poste dans l'Académie <input type="checkbox"/>	

A, le

Signature,



**NOTE CONCERNANT
L'EXPOSE DES MOTIVATIONS**

Un exposé des motivations sur deux pages maximum devra être joint au dossier.

Vous y montrerez la connaissance et la compréhension que vous avez du métier de conseiller en formation continue en mettant en valeur vos capacités :

- ↳ à analyser des situations, opérer des synthèses et définir, à partir de là, des objectifs d'action, et plus généralement à élaborer et piloter des projets.

- ↳ à animer des équipes, négocier, communiquer, nouer des relations constructives avec son environnement.

- ↳ à s'adapter au changement et à innover.

- ↳ à concevoir des dispositifs et élaborer des méthodologies transférables.

- ↳ à conceptualiser à partir de ses expériences.